



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



L'agriculture biologique dans les formations agricoles

2011 : Le plan Agriculture Biologique : horizon 2012

2013 : le Plan Ambition Bio 2017

2014 : le plan Enseigner à Produire Autrement



Le Plan Enseigner à produire autrement



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Axe 1 : Rénover les référentiels des diplômes et les pratiques pédagogiques pour intégrer l'agroécologie

Axe 2 : Mobiliser les exploitations agricoles et les ateliers technologiques des lycées agricoles

Axe 3 : renforcer la gouvernance régionale (élaboration de plans régionaux enseigner à produire autrement)

Axe 4 : Former les personnels des établissements de l'enseignement agricole / élaborer des ressources





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



L'agroécologie induit des principes, concepts et raisonnements nouveaux qui interrogent les modes d'apprentissage:

- 1) La prise en compte de la complexité de la situation professionnelle dans la prise de décision nécessitant une démarche pédagogique privilégiant « l'apprendre à penser »
- 2) Elle pose la question des savoirs robustes, les références techniques étant en cours de stabilisation, ou à construire
- 3) Elle remet l'agronomie comme discipline fondamentale au coeur des enseignements
- 4) Elle comporte une dimension territoriale forte, amenant les acteurs à dépasser le champ de la parcelle, à se situer à différentes échelles
- 5) Elle invite à un travail collectif et une réflexion entre pairs et avec les acteurs de l'aménagement
- 6) Elle pose la question du modèle économique .





MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



Le CAP agricole rénové : mise en place à la rentrée 2015

Le référentiel professionnel du diplôme :

Insertion d'une partie spécifique développant le concept de l'agroécologie, en insistant sur le changement de posture des salariés et des exploitants, et le développement de démarches collectives

Insertion d'une partie spécifique à l'agriculture biologique qui valorise ce mode de production comme *étant respectueux de l'environnement, avec des normes élevées de bien-être animal, contribuant à la préservation de la qualité de l'eau, au maintien de la fertilité des sols, à la préservation, la restauration, le renforcement et la valorisation de la biodiversité.*

Mise en exergue de l'action d'observer, d'apprécier l'état des cultures, des animaux avant toute intervention, de l'utilisation de techniques de lutte ou de protection intégrée





Le BTSA

option Analyse conduite et stratégie de l'entreprise option Développement de l'agriculture des régions chaudes

Les objectifs de la rénovation (2014) : prendre en compte les nouveaux enjeux du monde agricole (questionnement de la société face aux impacts environnementaux de la production, exigence accrue de sécurité sanitaire et traçabilité alimentaire, changement climatique...)

Est posée comme principe de base dans le référentiel professionnel la nécessité pour l'exploitant agricole de concilier les performances économiques et environnementales

Sa déclinaison : notion de stratégie de l'entreprise agricole, ouverture à tous les systèmes d'exploitation, renforcement du lien au territoire, agroécologie, durabilité et souci de la triple performance (environnementale, économique et sociétale)





MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Le baccalauréat professionnel conduite et gestion de l'exploitation agricole et le BP REA

Mise en place à la rentrée 2017.

Les objectifs :

Adapter l'enseignement à la complexité des systèmes conjuguant
composantes agronomiques, zootechniques et écologiques

Renforcer la formation à la diversité et à la relativité (approche comparée
plutôt que connaissance de modèles)

Apprendre à piloter en situation d'incertitude et de changements
permanents

Prendre en compte l'ouverture sur le territoire (démarches collectives)

**Pour le bac pro : fusion des deux options système à dominante
élevage et système à dominante culture.**





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



Un enjeu majeur :

La mise en œuvre effective des référentiels rénovés, et leur appropriation par les équipes pédagogiques

- Formation de référents régionaux agroécologie à travers le plan enseigner à produire autrement (axe 4)
- Mise en place d'une plate-forme d'outils et de ressources (axe 4)
- Conduite d'une recherche action par Agrocampus Ouest afin de faire émerger des pratiques pédagogiques innovantes pour enseigner à produire autrement

